

## CHAPITRE 8



## RELIGION, LAÏCITÉ

## Introduction

*La religion n'est-elle plus qu'une « option particulière du citoyen » ? Dans une France où le catholicisme reste dominant mais recule, les grands faits marquants sont la montée de l'islam... et celle de l'athéisme.*

On ne peut qu'être frappé par l'importance que revêt le fait religieux dans la société française de ce début du XXI<sup>e</sup> siècle. Mais en même temps, lorsqu'on examine de plus près l'état des religions en France, force est de constater une situation pour le moins contradictoire. D'un côté, la place immense accordée par tous les médias à l'agonie de Jean-Paul II, à sa mort, puis à l'élection de son successeur ; de l'autre, l'étonnant succès du *Traité d'athéologie* de Michel Onfray, pamphlet virulent d'un athée farouche contre les religions en général et le christianisme en particulier.

### La situation réelle des religions

Mais ce n'est pas tout : depuis des années, livres, dossiers de revues, articles de journaux, émissions de télévision ne cessent de parler *de* religion, ou plus exactement, *des* religions. Désormais la religion en France, vieille terre de tradition chrétienne (la « fille aînée de l'Église ») se conjugue au pluriel. Des formules comme « le retour du religieux » ou « le renouveau spirituel » abondent ici et là. Mais qu'en est-il vraiment ? Quelle est la situation réelle des religions ? Avant d'essayer de répondre à cette question, une précision s'impose : en France, les pouvoirs publics ne recensent pas l'appartenance religieuse des citoyens, car, comme l'écrit Brigitte Dumortier dans son récent *Atlas des religions*, « notre tradition laïque considère la religion comme appartenant exclusivement à la sphère privée. » On ne dispose donc que d'estimations fournies notamment par les sondages. Ainsi, une enquête récente sur « Les valeurs des Européens », a demandé à des représentants des populations de dix pays européens si la religion occupait une place importante dans leur vie. 18% des Français ont répondu « beaucoup », 28% « un peu », 18% « pas vraiment » et 36% « pas du tout ». Plus concrètement, un sondage de 2003 sur le thème « Les Français et leurs croyances » fait apparaître les résultats suivants :

Appartenance religieuse	Pourcentage dans la population
Catholiques	62%
Musulmans	6%
Protestants	2%
Juifs	1%
Sans religion	26%

Ce sondage ne précise pas si ces « sans religions » sont athées, mais si l'on en croit B. Dumortier, la France est en Europe le pays qui compte le plus d'« athées convaincus ».

## Individualisation des pratiques

En 1997, la revue *Esprit* publiait un numéro spécial sur « Le temps des religions sans Dieu », dont la première partie avait pour titre : « Recul de confessions, triomphe des religions ». Jean-Louis Schlegel, auteur d'un article sur « Les pratiques religieuses aujourd'hui », y soulignait l'érosion et l'individualisation des pratiques, le déclin de cérémonies et des sacrements religieux (baptêmes, communions, mariages, obsèques...) et le développement d'une religion « multiple, insaisissable, profondément liée à l'individualisme contemporain et à la mondialisation du religieux ».

Au fil des années, tous les indicateurs religieux sont allés dans le même sens, soulignant la crise des vocations et du recrutement des prêtres, la relativisation des croyances, ou même la disparition de certaines d'entre elles. On parla alors d'« héritage chrétien en disgrâce » ou de « fin d'un monde » et l'on s'aperçut que des valeurs laïques et démocratiques (droits de l'homme, antiracisme, tolérance, solidarité, justice...) s'étaient substituées aux valeurs religieuses. Toutefois, il y a également unanimité pour constater la progression de l'islam, désormais deuxième religion de France, et le développement de nouveaux mouvements religieux, de « nouvelles religiosités » « fluides et individualistes ».

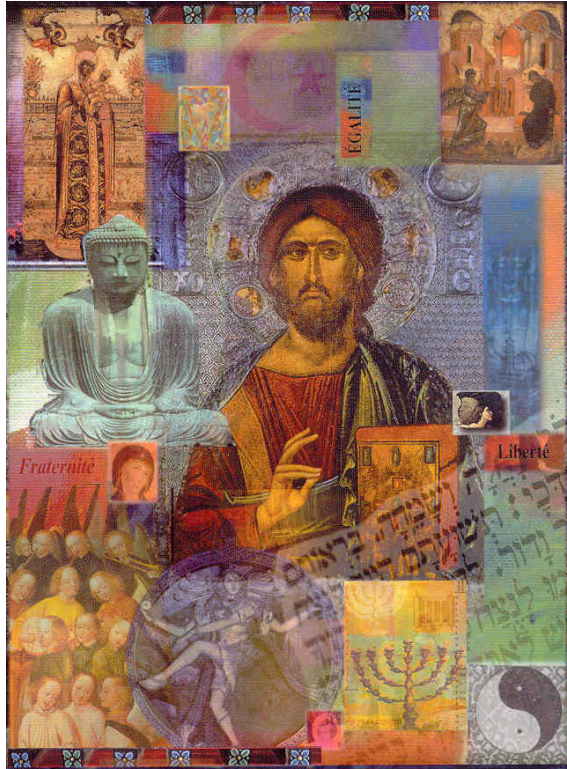
L'examen attentif de l'état des religions en France fait apparaître que si celles-ci (essentiellement le catholicisme) ont, pendant longtemps, structuré la société globale, désormais cette époque est révolue. L'Eglise n'est plus l'un des deux piliers de base de la société (l'autre étant l'École), elle n'est plus qu'une composante de la société civile. La religion apparaît désormais comme une « spiritualité » un peu vague, la plupart des « croyants » semblent davantage rechercher des repères que le salut, le « bien-être » ici-bas plutôt que le bonheur dans l'au-delà, un « humanisme confortable » et un « souci thérapeutique ».

Comme l'École, les Eglises ont désormais leurs « consommateurs » qui remplacent les fidèles et les pratiquants d'hier. Parmi ceux qui croient encore au ciel, beaucoup se « bricolent » une religion personnelle, une « religion à la carte ». Même si le phénomène affecte surtout le christianisme, il n'est qu'un aspect parmi d'autres d'un mouvement général d'affaiblissement des croyances. Cela semble correspondre à ce que M. Gauchet appelle une « sortie de la religion », non pas « sortie de la croyance religieuse, mais sortie d'un monde où la religion est structurante, où elle commande la forme politique des sociétés et où elle définit l'économie du lien social ».

## Une nouvelle religion

Il semble, par conséquent, qu'il n'y ait pas à proprement parler de « retour du religieux » mais une permanence du religieux, un besoin de transcendance, de sacré, de « nouvelles quêtes spirituelles ». Il s'agit bien d'une « nouvelle religiosité » qui s'applique à toutes les grandes religions, mais sous des formes qui ne leur laissent plus l'emprise globale qu'elles avaient naguère sur la société.

Dans le même temps, la montée des fondamentalismes, notamment islamiques, confirme que c'est bien la perte d'influence croissante des religions traditionnelles qui incite des minorités radicales à affirmer de manière intolérante et parfois violente l'expression de leur foi. Si les Églises semblent se retrouver à nouveau au premier plan de la société, leur « visibilité sociale » retrouvée ne signifie pas le renouveau de leur pouvoir spirituel. « Ce qui ramène les religions sur le devant de la scène, affirme M. Gauchet, si singulier que cela puisse paraître, c'est leur recul même ». (*Le français dans le monde*, N° 342. nov.-déc. 2005. p. 42-43.)



## Glossaire

**confession** (*f*) (au sens religieux) –

- I. Acte par lequel on avoue ses péchés à un prêtre pour en obtenir le pardon.
- II. Religion à laquelle on appartient. *Il est de confession israélite.*

**sacrements** (*m pl.*) – Acte rituel ayant pour but la sanctification de celui qui en est l'objet. (L'Eglise catholique et les Eglises orientales reconnaissent sept sacrements : le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence, le sacrement des malades, l'ordre, le mariage. Les Eglises protestantes n'en retiennent que deux : le baptême et l'eucharistie.)

## Compréhension

- Quels changements s'observent dans la façon dont on envisage la religion ?
- Qu'est-ce qui montre le recul du christianisme ?
- Quelles sont les caractéristiques des nouveaux mouvements religieux ?

Expliquez : *Les « consommateurs » remplacent les fidèles et les pratiquants d'hier.*

## Exercices

### I. Complétez les phrases avec les noms suivants. Ils sont donnés dans le désordre. *emprise, montée, déclin, recrutement, affaissement, successeur, estimation*

1. .... du mécontentement a obligé la direction à appliquer des réformes.
2. Bien avant sa retraite, le gérant a désigné .....
3. Quels auteurs avaient .....sur sa vision du monde ?
4. Sa relation avec cet homme a contribué à .....moral.
5. Faute de données exactes, on va se contenter des.....
6. Pour ..... de l'association, on a établi la section d'étudiants.
7. Le lancement de nouveaux modèles a entraîné .....de sa popularité.

### II. Complétez les phrases suivantes avec des pronoms relatifs.

1. Ne regrettez-vous pas les produits .....ces derniers se sont substitués ?
2. Le caractère menaçant .....a revêtu son discours m'a choqué.
3. Je ne suis pas sûr que la méthode .....vous accordez de l'importance soit vraiment efficace.
4. Les établissements.....ont affectés les dernières mesures sont tous en grève.
5. Les erreurs .....on s'est aperçu sont déjà corrigées.
6. Parmi les suffrages .....ont été recensés jusqu'ici, plusieurs sont nuls.

### III. Expliquez les expressions suivantes.

- pamphlet virulent
- athée farouche

### Travail écrit

- Quels phénomènes témoignent de la recherche d'une certaine spiritualité dans la société actuelle ?

### Communication orale

- Est-ce que les valeurs religieuses peuvent contribuer au respect des valeurs laïques et démocratiques ? Si non, pourquoi ? Si oui, comment ?

## LE CATHOLICISME

Selon les dernières estimations connues, les catholiques représentent désormais environ 60% de la population française, avec moins de 10% de pratiquants. En 1965, 96% des Français se déclaraient catholiques et près de la moitié d'entre eux pratiquaient. Vingt ans plus tard, ils étaient encore 81% à se dire catholiques, 97% avaient été baptisés, 91% avaient suivi le catéchisme, 87% s'étaient mariés à l'église et 72% souhaitaient avoir des obsèques religieuses. A ceux qui se demandaient si la France était toujours un pays catholique, on pouvait donc répondre par l'affirmative. Toutefois sur les quelque 45 millions qui se définissaient alors comme catholiques, 14% seulement déclaraient être des pratiquants réguliers et 15% des pratiquants occasionnels. En 2002, on ne compte plus que 64% de catholiques déclarés, 51% de baptisés et moins de 40% de mariages religieux.

En ce qui concerne les prêtres, leur nombre a diminué de 20.000 en 40 ans (actuellement, ils sont 23.000). Le nombre des religieux et des moines est passé de 18.000 (en 1980) à 9000 (2004).

En matière de croyance, de profondes évolutions se sont également produites : désormais seulement 47% des catholiques croient au paradis et à l'enfer, 41% aux miracles, 38% à la résurrection, 37% à la vie éternelle.

Toutes ces données « à la baisse » ont conduit certains à parler de « désertification religieuse », voire de « déchristianisation ». Pourtant, dans le même temps, certains phénomènes semblent contredire ce constat, voire indiquer un véritable renouveau. Il y a d'abord l'extraordinaire succès des Journées mondiales de la Jeunesse (JMJ) qui, à Paris en 1997, ont vu environ un million de jeunes accueillir dans l'enthousiasme et la ferveur le pape Jean-Paul II. Cette manifestation religieuse, la plus grande en France depuis la guerre, était certes marquée du sceau de l'exceptionnel, mais elle a aussi mis en lumière l'écart de plus en plus grand entre les formes traditionnelles d'appartenance à l'Eglise catholique et l'attitude ou les attentes des jeunes en matière de religion. Il faut également prendre en compte la multiplication des groupes de prière (ou communautés charismatiques) qui réunissent des religieux et des laïcs, hommes et femmes ; constater que des foules de plus en plus nombreuses suivent les pèlerinages de Chartres ou Saint-Jacques de Compostelle ; observer que les abbayes, couvents, monastères reçoivent des milliers de visiteurs venus « faire retraite » ou se ressourcer spirituellement ; enfin, prendre acte que de plus en plus plus d'adultes reçoivent le baptême ( 890 en 1976, 11.000 en 1996, 20.000 en 2002).

Une situation contradictoire donc : d'un côté, un déclin incontestable, tous les indicateurs attestent la disparition définitive de ce qui fut autrefois la « société paroissiale » ; de l'autre, des signes évidents d'une certaine reviviscence. (*Le français dans le monde*, N° 342. nov.-déc. 2005. p. 42-43.)



## Glossaire

### laïque ou laïc –

- I. Qui n'appartient pas au clergé.
- II. Partisan de la laïcité.

### Adj.

- I. Indépendant des organisations religieuses ; *Etat laïque, école laïque*
- II. étranger à la religion

## Compréhension

- Quels sont les indices qui permettent de parler de la déchristianisation de la société ?
- Pourquoi le catholicisme est-il dans une situation contradictoire en France ?
- Quels phénomènes témoignent du renouveau de la foi catholique ?

## Exercices

### I. Reformulez les phrases en remplaçant les expressions soulignées par des synonymes.

1. Certains phénomènes semblent contredire ce constat.
2. Cette chute des vocations a entraîné la fermeture de nombreux séminaires.
3. En matière de croyance, de profondes évolutions se sont produites.
4. Elle a mis en lumière l'écart entre les formes traditionnelles et les attentes des jeunes.
5. Tous les indicateurs attestent la disparition de la société paroissiale.
6. Des foules de plus en plus nombreuses suivent les pèlerinages.

### II. Fabriquez des verbes avec les noms entre parenthèses. Complétez les phrases suivantes avec eux.

1. A combien .....-vous les frais de construction ? (estimation)
2. Ces jours derniers le niveau d'eau ..... (baisse)
3. Après une maladie grave, notre voisin .....par miracle. (résurrection)
4. Dans mon enfance, je.....pour les avions. (enthousiasme)
5. En quelques années, le nombre des hôtels ..... au centre-ville. (multiplication)

## COMMENT VIT L'ÉGLISE CATHOLIQUE ?

L'Église vit avant tout des dons que lui font les fidèles. Elle ne perçoit ni versement d'impôt pour le culte, comme c'est le cas dans d'autres pays européens, ni taxes spécifiques ni subventions. Les dons proviennent essentiellement du « denier de l'église » (autrefois appelé « denier du culte »). C'est un don annuel et volontaire qui permet essentiellement d'assurer le traitement des prêtres et celui des animateurs laïques. L'Église bénéficie également des sommes recueillies lors des quêtes effectuées durant les offices, qui sont généralement affectées aux ressources de la paroisse ou parfois à des causes spécifiques (missions, vocations, etc.).

Les finances et les biens matériels de l'Église sont gérés par les évêques, assistés d'un Conseil économique. Les évêques et les prêtres perçoivent un traitement proche du SMIC (environ 1.000 euros par mois), sur lequel ils paient, comme tous les citoyens, les diverses cotisations sociales. (*Le français dans le monde*, N° 342. nov.-déc. 2005. p. 49.)

### Exercices

#### I. Fabriquez des noms avec les verbes suivants.

- a) percevoir
- b) provenir
- c) recueillir
- d) bénéficier
- e) gérer
- f) traiter
- g) fermer
- h) croire

#### II. Complétez les phrases avec les formes verbales convenables.

1. Quelle somme .....-vous (percevoir) par an ?
2. Les prêtres .....(payer) des cotisations sociales sur le traitement .....(percevoir).
3. Qui .....(gérer) le budget de la paroisse ?
4. Nous .....(gérer) les biens matériels avec un conseil économique.
5. La majorité des produits .....(provenir) de l'Union européenne.
6. Notre association a .....(recueillir) l'argent nécessaire aux installations sanitaires.

#### III. Complétez avec des prépositions.

1. ....quelle réduction bénéficient les personnes âgées ?
2. Les fonds sont affectés .....la reconstruction du bâtiment.
3. L'ordre de chevalerie a fait le don .....matériel .....l'hôpital.
4. Un don annuel nous permet ....entretenir l'établissement.
5. La cotisation d'assurance-maladie est relevée .....le salaire.
6. Lors.....entretiens les points de vue se sont rapprochés.



#### IV. Traduisez en français.

1. A templom a hívek adományából épült fel.
2. Ennyi pénzből nem tudunk megélni.
3. Reméljük, hogy számíthatunk állami támogatásra is.
4. Karácsony előtt a karitatív szervezetek adományt gyűjtenek.
5. Nagyon kedvesen fogadtak bennünket.
6. Figyelembe kellene venni az újabb igényeket is.

### LE PROTESTANTISME

Dans la société française d'aujourd'hui, le protestantisme est certainement la religion qui fait le moins parler d'elle. Il est vrai que la religion de Luther et de Calvin est désormais très minoritaire en France. Le nombre des protestants est estimé aujourd'hui à environ 1,2 million de personnes, soit 2% de la population française. Géographiquement, ils sont principalement regroupés dans l'est de la France (30%), la région parisienne (20%), le sud du Massif central (15%), le dernier tiers étant plutôt à l'ouest (Charente, Poitou). En matière de dogme, ils se partagent entre « réformés » ou « calvinistes » (30%), « évangélistes » – méthodistes, baptistes, adventistes... (25%), « luthériens » (10%), les autres déclarant n'appartenir à aucune Eglise. La Fédération protestante de France déclare représenter quinze Eglises.

Plus encore que celle des catholiques, la pratique religieuse des protestants est faible (moins de 10% vont au temple seulement deux fois par mois et plus). En revanche, à l'inverse du catholicisme, on observe une augmentation des étudiants en théologie et un rajeunissement du clergé. Mais, surtout, on constate que la place et l'influence des protestants dans la France actuelle sont sans commune mesure avec leur importance numérique. 15% d'entre eux sont en effet des cadres supérieurs ou des membres des professions libérales, soit deux fois plus que dans l'ensemble de la société, et, ces dernières années, certaines personnalités, comme Michel Rocard et Lionel Jospin, ont occupé de hautes fonctions politiques.

L'historien Jean Baubérot, qui se demandait naguère si le protestantisme devait mourir, estime que si cette confession demeure dans un certain anonymat, les protestants eux se portent bien. Ainsi, les protestants ne craignent pas d'affirmer leur identité et leur différence, en admettant des femmes comme pasteurs, quand les catholiques refusent toujours l'ordination de prêtres femmes. Ces femmes, environ 15% de l'ensemble des pasteurs, sont souvent mères de famille et exercent une activité professionnelle. Par ailleurs, près d'un tiers des pasteurs sont divorcés. Le clergé protestant est bien à l'image de la société actuelle. Le pasteur ne se considère pas comme un intermédiaire entre Dieu et les hommes, à l'instar du prêtre catholique, mais comme un « vis-à-vis » qui guide l'autre. (*Le français dans le monde*, N° 342. nov.-déc. 2005. p. 44.)

#### Compréhension

- Pourquoi l'Église protestante est-elle diversifiée ?
- Faites la comparaison entre le clergé protestant et le clergé catholique.

## Exercices

### I. Reformulez les phrases en utilisant les mots entre parenthèses.

1. La religion de Luther et de Calvin est très minoritaire. (minorité)
2. La pratique des protestants est faible. (pratiquer)
3. On observe le rajeunissement du clergé. (recrutement)
4. L'influence des protestants est sans commune mesure avec leur nombre. (incomparable)
5. Ils se partagent entre réformés et luthériens. (se diviser)

### II. Dites autrement.

- naguère
- à l'inverse
- il estime
- ils se portent bien
- exercer une activité professionnelle

## QU'EST-CE QUI FAIT COURIR LES JEUNES À TAIZÉ ?

*Le 16 août, frère Roger Mourait assassiné. Cet homme étonnant a fondé une communauté qui attire chaque année des milliers de jeunes. Que viennent-ils donc chercher sur la colline de Taizé ?*

Le choc... Au moment même où s'ouvraient cet été les Journées Mondiales de la Jeunesse, la nouvelle est tombée. Frère Roger a été assassiné en pleine prière par une femme déséquilibrée. Une émotion immense pour les centaines de milliers de croyants et de curieux qui, depuis plus de trente ans, sont passés dans cette bourgade de Bourgogne. Taizé est un lieu unique en Europe. Son histoire commence en 1944, lorsque Roger Schutz débarque de Suisse avec comme projet de créer « une petite communauté fragile, suspendue à une folle espérance, la réconciliation de tous les chrétiens et de tous les hommes ». Vers la fin des années 1950, des jeunes commencent à venir à Taizé pour prier et réfléchir sur le thème de la réconciliation entre les religions. En 1974, ils seront 40.000 à affluer sur la colline bourguignonne pour le « concile des jeunes ». Depuis, des quatre coins du monde, ils s'y donnent rendez-vous.

Estoniens, Français ou Maltais, de 17 à 35 ans, ils sont aujourd'hui 80.000 chaque année à y passer quelques jours. Sans compter les rencontres internationales qui ont lieu dans une ville européenne entre Noël et le jour de l'an... et dont s'est directement inspiré Jean-Paul II pour lancer les JMJ.

### A Taizé, prière de garder l'ambiance

La recette du succès ? Un cocktail maison fait de recueillement et de fête, d'intériorité et d'ouverture au monde. Premier ingrédient ? Un vrai style spirituel. « Ce qui m'a plu tout de suite, la première fois que je suis venue, c'est la façon de prier, raconte Aurélie, animatrice d'aumônerie à Forcalquier. Voir tous ces jeunes faire silence ensemble, c'est vraiment fort. » Nathalie, infirmière à Grenoble, fréquente le lieu depuis son enfance : « La prière, personne

ne t'oblige à y aller. Mais c'est très plaisant, tu en as envie. On est assis par terre, tous ensemble, c'est beaucoup plus détendu qu'à la paroisse. »

Petites bougies scintillantes, tentures orangées, mélodies originales et accessibles... L'ambiance Taizé est reconnaissable au premier coup d'œil et d'oreille. Tout est fait pour mettre à l'aise, rendre la religion moins intimidante. Au fond de l'église, des frères de la communauté, dans leur aube blanche, se tiennent à la disposition de ceux qui ont envie de se confier. Ici, le message, c'est que Dieu ne juge pas mais qu'il accueille chacun comme il est.

Second élément du cocktail Taizé ? Le rencontre avec les cousins européens. José, Ursula, Marek et les autres, on les côtoie d'abord dans les petits groupes où l'on part de la Bible pour parler de sa vie de tous les jours. Puis on casse la croûte avec eux. Le soir, après la prière, on les retrouve à « l'Oyak » une baraque à l'écart des dortoirs où l'on peut sortir guitares et djembés jusque tard dans la nuit. La colline bourguignonne a ainsi été, bien avant la chute du communisme, un lieu de rencontre entre les jeunes de l'Est et de l'Ouest. Et maintenant ? Quelle vie pour Taizé, après la disparition du père fondateur ? Pour Aurélie, ça ne fait pas un pli : « On n'y allait pas pour lui, il ne le voulait pas, de toute façon. Mais pour le lieu et pour nous, finalement. » Taizé a encore un bel avenir. (Véronique Badets)

## Glossaire

**aube** (*f*) – vêtement ecclésiastique de lin blanc

**bourgade** (*f*) – petit bourg dont les maisons sont disséminées sur un assez grand espace

**concile** (*m*) – assemblée des évêques de l'Eglise catholique, convoquée pour statuer sur des questions de dogme, de morale ou de discipline

**ça ne fait pas un pli** – cela ne présente aucune difficulté

## Compréhension

- Dans quel but a été fondée la communauté de Taizé ?
- Comment est-ce que les rencontres de Taizé aident les jeunes à faire l'expérience de cet objectif ?
- Qu'est-ce qui rend ici attirant l'exercice de leur religion ?

## Exercices

**I. Fabriquez des verbes avec les noms et les adjectifs donnés ci-dessous et mettez-les au passé composé dans les phrases suivantes. Parfois les formes pronominales sont à employer.**

1. (réconciliation) Après de longues années de querelle, les deux familles .....
2. (chute) Sa nouvelle pièce .....
3. (émotion) Leur malheur imprévu nous.....
4. (intimidant) Avec votre austérité vous.....les gens.
5. (détendu) Sa réponse tranquille .....la situation.

**II. Complétez les phrases avec les verbes suivants. Employez le conditionnel.**

1. (affluer) Des milliers de jeunes .....sur l'île pour un tel festival.
2. (se tenir) Dans d'autres circonstances, nous .....à leur disposition plus souvent.

3. (se confier) Si tu étais plus compréhensible, ta fille .....plus.
4. (côtoyer) Dans de petits groupes, vous.....plus facilement vos élèves.

### III. Formez des expressions avec les noms donnés sur le modèle de : *en pleine prière*.

Jour, rue, soleil, mer, vol. Mettez -les dans des phrases.

### IV. Expliquez les expressions suivantes.

- femme déséquilibrée, on casse la croûte, mélodie accessible

### Travail écrit

- Quelles sont les valeurs communes des religions qui aident à réunir leurs adeptes ?

### Communication orale

- Pourquoi la réconciliation des religions est-elle nécessaire ?

## L'ISLAM

Selon l'enquête CSA de 2003, les musulmans représentent 6% de la population française, ce qui fait désormais de l'islam la deuxième religion de France. C'est une communauté extrêmement diversifiée qui se compose de Français (30.000 se seraient convertis ces dernières années), de personnes bénéficiant de la double nationalité et d'étrangers : Maghrébins (environ 35% sont originaires d'Algérie, 25% du Maroc, 10% de Tunisie), Africains, Turcs, Asiatiques....

Les musulmans de France sont désormais représentés par trois grandes associations qui constituent le Conseil français du culte musulman, (CFCM), organisme créé en 2002 à l'instigation du ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy. Cette association à but non lucratif sans statut légal particulier est présidée par le recteur de la Grande Mosquée de Paris. Le CFCM et ses 25 antennes régionales traitent de la construction des mosquées, des « carrés musulmans » dans les cimetières, de l'organisation des fêtes religieuses (abattage rituel...), de la nomination des aumôniers dans les hôpitaux, lycées et collèges, prisons, de la formation des imams...

Les musulmans français disposent actuellement de 1.685 mosquées (moins de 40 en 1970), dont une dizaine de « mosquées-cathédrales » - qui peuvent accueillir un millier de fidèles - notamment à Paris, Lyon, Marseille et leurs banlieues. Les autres sont davantage des lieux de culte et des salles de prière que de véritables mosquées.

Les « pratiquants », c'est-à-dire ceux qui respectent les « cinq piliers de l'islam » (la profession de foi – « seul Dieu est Dieu et Mahomet est son prophète » –, les cinq prières quotidiennes, l'aumône, le jeûne et le pèlerinage à La Mecque) seraient entre 8 et 15%. Les autres observent le jeûne du Ramadan, ne mangent pas de porc et ne boivent pas d'alcool, comportement preuve du respect d'une tradition que l'on suit par fidélité à ses racines, à son identité. Une minorité adhère à un islam « radical » (« intégriste » ou « fondamentaliste »).

L'islam de France, en tout cas l'islam sunnite très largement majoritaire, ne dispose pas de clergé, au sens chrétien du terme, ni d'autorité centrale. Les imams (ils seraient 500, dont seulement 5% de nationalité française) sont nommés par la Grande Mosquée de Paris, les

principales associations islamiques ou les associations religieuses. (*Le français dans le monde*, N° 342. nov.-déc. 2005. p. 45.)

## Glossaire

**aumône** (*f*) – don fait aux pauvres.

**aumônier** (*m*) – Ecclésiastique attaché à un établissement. *aumônier de prison*

**lucratif** – Qui rapporte de l'argent, du profit.

## Compréhension

- De qui est constituée la communauté des musulmans de France ?
- Quelles tâches sont du ressort du CFCM ?
- En quoi diffèrent les pratiquants des autres croyants ?

## Exercices

### I. Donnez les synonymes des mots suivants.

- diversifié
- instigation
- adhérer
- disposer
- originaire d'Algérie

### II. Donnez les antonymes des mots, des expressions suivants.

- observer le jeûne
- légal
- majoritaire

### III. Cherchez des compléments pour le verbe *observer* au sens „respecter”.

### IV. Observez l'emploi du pronom *dont* dans les cas suivants.

Les musulmans français disposent de 1.685 mosquées, dont une dizaine de « mosquées-cathédrales ».

Les imams seraient 500, dont seulement 5% de nationalité française.

### V. Traduisez en français.

1. Cégünk 200 főt foglalkoztat, köztük 80 külföldit.
2. A legidősebb fiát nem régen kórházi lelkészé nevezték ki.
3. Egy non-profit szervezetnél pályázatírással foglakozik.
4. Egyik ismerősöm biztatott, hogy lépjek be az egyesületbe.
5. Hány vendég befogadására alkalmas ez a szálloda?

## LE JUDAÏSME

Selon l'enquête CSA de 2003, les juifs seraient en France actuellement 600.000, soit 1% de la population totale. Ils se partagent entre Ashkénases, issus d'Europe centrale, (Pologne et Russie), et Séfarades, venus d'Afrique du Nord, notamment d'Algérie au lendemain de l'indépendance de ce pays (1962). Ces derniers non seulement doublent le nombre des juifs de France, mais contribuent, au cours des années 1970, à un véritable réveil religieux. Le nombre de synagogues augmente spectaculairement, passant de trente à plus d'une centaine aujourd'hui. Le Consistoire est en quelque sorte la Synagogue officielle. Aujourd'hui, il rassemble la majeure partie des communautés juives du pays, contrôle l'alimentation *casher* et les pompes funèbres, assure, à la demande de l'Etat, les aumôneries dans l'enseignement public, les hôpitaux, les prisons... Par ailleurs, le conseil représentatif des institutions juives de France est le porte-parole de la communauté auprès des pouvoirs publics.

A côté des synagogues, il existe de très nombreuses organisations culturelles, associations ou clubs se réclamant du judaïsme. Le réveil religieux que l'on a constaté s'est accompagné d'une multiplication des écoles juives (qui accueillent près de 20 000 élèves). Ces établissements, outre les matières d'enseignement général, dispensent de huit à douze heures hebdomadaires d'instruction religieuse. D'autre part, selon une enquête réalisée il y a quelques années par le Fonds social juif unifié, les pratiquants se répartiraient en deux groupes : « les observants » minoritaires (ceux qui respectent le *shabbat*, mangent de la nourriture *casher* et célèbrent les fêtes religieuses), et les « non-observants » majoritaires.

Pour la communauté dans son ensemble, on distingue aujourd'hui les « laïques », ou « libéraux », et les « religieux », souvent considérés comme « orthodoxes » ou « intégristes ». Ceux-ci sont particulièrement stricts en matière de droit matrimonial et de conversions. Pour eux, les mariages mixtes (entre juifs et non-juifs) et les « conversions de complaisance » pour mariage, sont une menace pour l'intégrité du judaïsme. Ils seraient actuellement en progression et leur nombre à peu près égal à celui des « laïques », mais ils sont très actifs au sein de la communauté. Pour Martine Cohen, chercheuse, ce « retour du religieux » « s'apparente autant à un souci d'appartenance et d'identité qu'à une demande de normes religieuses précises ». (*Le français dans le monde*, N° 342. nov.-déc. 2005. p. 48-49.)



## Glossaire

**casher** – tout aliment conforme aux lois juives, soit issus des animaux autorisés, abattus selon des règles précises et dont la viande sera préparée rituellement avant consommation.

**shabbat** (hébreux), **sabbat** (*m*) – Jour de repos hebdomadaire (du vendredi soir au samedi soir) consacré à Dieu, dont la loi mosaïque fait à tout Juif une stricte obligation.

## Compréhension

- Qu'est-ce qui distingue les Ashkénazes des Séfarades ? Pourquoi ces derniers ont-ils joué un rôle important dans la communauté des juifs de France dans les années 1970 ?
- Comment se manifeste le réveil religieux de la communauté juive ?
- Qui sont les « observants », quelle est leur proportion dans l'ensemble de la communauté ?
- Pourquoi les orthodoxes sont-ils hostiles aux mariages mixtes ?

## Exercices

### I. Dites autrement les mots soulignés.

1. Outre les matières d'enseignement général
2. Au sein de la communauté
3. Les établissements dispensent une instruction religieuse.
4. Ils sont en progression.
5. Au lendemain de l'indépendance

### II. Complétez le tableau.

Nom de la religion	catholicisme	protestantisme	islam	judaïsme
Personne appartenant à la religion				
Lieu de culte				
Ministre du culte				

# LAÏCITÉ

La laïcité est aujourd'hui en France, un principe de droit inscrit dans la Constitution de la République. Elle vise à créer un vivre ensemble harmonieux dans le respect réciproque des convictions individuelles. La loi de séparation des Eglises et de l'Etat a été votée en 1905. Elle concerne essentiellement les relations entre les Eglises et l'Etat. La marche avait été longue vers cette loi. La Révolution française a été une étape décisive dans la construction de la laïcité. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen affirme que « les hommes sont libres et égaux en droit » et qu'ils ne peuvent être ni privilégiés ni discriminés par une appartenance religieuse, ils sont libres de pratiquer la religion de leur choix, de l'abandonner ou d'en changer. L'institution d'un état civil laïque, en 1792, permet aux non-catholiques de devenir des citoyens à part entière. C'est sous la III<sup>e</sup> République que les républicains entreprennent la laïcisation de la société. En 1880, une loi supprime l'obligation du repos dominical ; en 1881, une autre le caractère confessionnel des cimetières ; en 1884, le divorce est légalisé ; en 1887, les obsèques civiles sont facilitées tandis que diverses mesures laïcisent le personnel des hôpitaux. Mais c'est surtout l'adoption, en 1881, 1882, et 1886, des grandes lois scolaires qui marque l'avènement de la laïcité telle que nous la connaissons. Ces lois, en instaurant un enseignement respectant une stricte neutralité en matière confessionnelle, visent à former des citoyens.

La loi de 1905 se caractérise par trois idées-force. Premièrement, elle affirme la liberté de conscience et de culte dès l'article 1 (« La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes »). Deuxièmement, elle assure l'indépendance réciproque de l'Etat et des Eglises indiquée dans l'article 2 (« La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte »). Cela signifie que l'Etat ne privilégie aucun culte, ce qui implique sa neutralité, celle des services publics et des fonctionnaires à l'égard des convictions individuelles. Troisièmement, la liberté du culte doit s'exercer dans le respect de l'ordre public et des personnes. Elle interdit que dans les lieux de culte se tiennent des réunions politiques, soit prononcé un discours ou affiché un écrit tendant à résister à l'autorité publique.

Aujourd'hui, dans une France où le pluralisme culturel et religieux est devenu une évidence, la laïcité retrouve une actualité dans un contexte qui a beaucoup changé. De nouveaux mouvements religieux sont apparus et le Parlement a estimé nécessaire d'adopter une loi, en 2001, afin de renforcer la prévention et la répression des mouvements sectaires portant atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales. Dans le même temps, le débat depuis 1989, sur le port de signes religieux, en particulier le voile islamique, fait rage. Une loi est finalement votée en 2004 interdisant tout port de signes religieux dans l'enseignement public.

## Laïcité dans la vie quotidienne

La laïcité concerne plusieurs domaines de la vie de tous les jours :

- la gestion laïque de l'état civil :

Les naissances et les décès sont enregistrés en mairie, ainsi que les mariages civils. Le mariage religieux ne peut être célébré qu'après la cérémonie civile. En ce qui concerne les décès, la mairie est responsable de la police des funérailles et de la gestion des cimetières.

- les pompes funèbres :



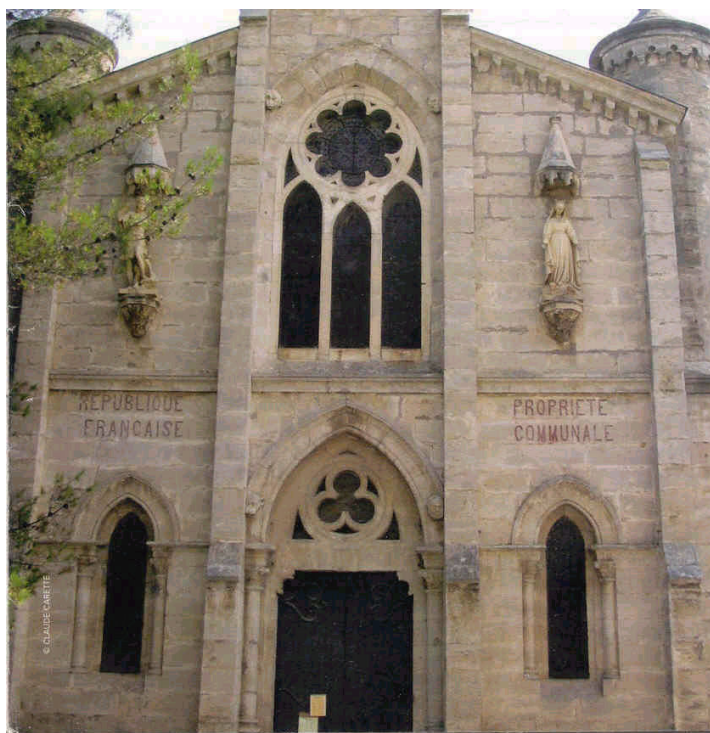
Leur service extérieur : (cercueils, transports, inhumations et crémation) est un service public communal qui peut être assuré par une régie municipale ou par une entreprise privée sous concession. Leur service intérieur (cérémonies religieuses) relève de la liberté de choix et est assuré par les différents cultes.

- les hôpitaux :

Ils offrent un service public, leurs agents sont neutres, ils n'arborent pas de signes religieux, leurs opinions n'ont pas à se manifester, tous les patients sont traités de la même façon, toute discrimination est interdite. Chaque patient dispose de la liberté de conscience. Les hôpitaux sont tenus d'assurer des moyens d'exercer le droit à l'interruption volontaire de grossesse, nonobstant la clause de conscience reconnue à certains médecins. Les croyants peuvent se recueillir, recevoir la visite du ministre de leur cultes, s'exprimer librement, mais sans prosélytisme.

- les lieux de culte :

Lorsqu'ils ont été construits avant 1905, ils sont propriété des communes. Il en existe actuellement 40.000 dont la plupart sont des églises qui sont laissées gratuitement à la disposition du clergé et des fidèles. Les communes assurent leur entretien. La police du culte est assurée par le maire : pas de politique durant les sermons et pas de perturbations extérieures. Plusieurs milliers d'édifices sont classés monuments historiques et sont entretenus par l'Etat. Avec l'essor croissant du tourisme culturel, nombre d'entre eux sont souvent utilisés pour des concerts, des spectacles ou des expositions de nature profane avec l'agrément du clergé bénéficiant de l'affectation.



- les écoles :

Les écoles primaires publiques sont gérées par les communes ; les locaux, les personnels et l'enseignement lui-même sont laïques. Il n'y a pas d'aumôneries et le port des signes religieux y est interdit. Les écoles primaires publiques ont l'obligation de vaquer un jour par semaine, en plus du dimanche, pour permettre aux parents qui le désirent de faire dispenser une instruction religieuse à leurs enfants. Par ailleurs, les communes sont tenues de financer les écoles privées confessionnelles ayant passé un contrat d'association avec l'Etat.

La loi de 2004 interdit aux élèves de porter des signes ou tenues qui manifestent ostensiblement une appartenance religieuse. Ces signes et tenues sont ceux « dont le port conduit à se faire immédiatement reconnaître par son appartenance religieuse tels que le voile islamique, quel que soit le nom qu'on lui donne, la kippa, ou une croix de dimension excessive ». (TDC, N° 903. 1<sup>er</sup> novembre 2005. p. 6-17.)



## Glossaire

**affectation** (*f*) –

1. destination à un usage déterminé.
2. manque de naturel dans la manière d'agir

**clause** (*f*) –

1. disposition particulière d'un acte juridique.
2. qui prévoit la résolution automatique de l'acte si une des parties ne remplit pas ses engagements.

**prosélytisme** (*m*) –

1. zèle ardent pour recruter des adeptes, pour tenter d'imposer ses idées

## Compréhension

- Sur quels principes repose la laïcité ?
- Quelles étaient les principales étapes de la laïcisation de la société ?
- Pourquoi la laïcité est-elle devenue actuelle ?
- Est-ce qu'un médecin a le droit de refuser de pratiquer l'interruption volontaire de grossesse ?
- Quels lieux de culte sont entretenus par l'État ?
- Comment est assurée l'instruction religieuse aux élèves qui fréquentent une école publique ?

## Exercices

### I. Donnez cinq verbes pour employer le mot *loi*.

### II. Reformulez les phrases suivantes en remplaçant les mots soulignés par leurs synonymes.

1. Cette mesure vise à la répression des émeutes.
2. Qui a eu l'idée d'instaurer les jeux olympiques ?
3. L'agriculture est subventionnée par l'État.
4. Je ne pense pas que son comportement porte atteinte à la neutralité de l'enseignement.
5. Cette décision a été prise avec l'agrément du curé.

### III. Traduisez en français.

1. Melyik templomban lesz az egyházi esküvő?
2. A hamvasztás miatt a temetés csak két hét múlva lesz.
3. Mire használják ezt a helyiséget?
4. A Parlament még nem szavazta meg a törvényt.
5. Állami támogatás nélkül nem tud működni az intézmény.

## Travail écrit

- Quelle doit être l'attitude d'un gouvernement vis-à-vis des religions ? Doit-il combattre toutes les religions ? Ou seulement les groupes qu'il considère comme des „sectes” ? Doit-il respecter toutes les croyances ? Ou en favoriser une par rapport aux autres ?

## Communication orale

- Peut-on parler en classe de religion ? Si non, pourquoi ? Si oui, comment ?
- Que penser de ceux qui ont une religion quand on est athée, et inversement ?
- Que penser de ceux qui ont une autre religion que la mienne ?
- Doit-on tenter de convaincre les autres de la vérité de sa religion ? De son athéisme ? Si non, pourquoi ? Si oui, comment ?